



NOS SERVICES

● Validation complète de la formule et des matières premières

Validations de vos matières premières : Nous vérifions que vos matières sont conformes pour une utilisation en cosmétique et que toutes les informations sont disponibles pour une qualification totale de cette matière. Nous pouvons également vous accompagner dans la validation de votre matière première pour la cosmétique en vous accompagnant sur les tests à réaliser et les documents à rédiger.

Validation de vos formules : Nous validons la conformité de vos formules en fonctions de la typologie de vos produits : produit classique, produit bébé, produit femme enceinte, produit hygiène intime... Nous vérifions également que vos formules soient conformes aux différents règlements pays : Europe, Chine, US, Grande Bretagne, etc. Nous vous accompagnons pour valider que votre produit est entièrement conforme aux réglementations que vous aurez choisies.

● Réalisation des tests

Nous vous accompagnons dans le choix de vos tests et de vos prestataires pour valider vos formules. Que ce soit pour justifier la stabilité du produit (challenge tests, mesure de l'AW, compatibilité, stabilité, etc.) ou pour s'assurer de la sécurité d'un produit (irritation cutanée, irritation oculaire, test d'usage, etc.) ou pour valider son efficacité (test d'hydratation, test consommateur, test anti-âge, etc.).

Nous vous aidons à faire le tri et à choisir les tests adéquats à vos produits. Nous gérons la planification et les échanges avec les laboratoires partenaires et vous proposons des prix avantageux.





● **Constitution du Dossier d'Information Produit (DIP) & Evaluation de la sécurité**

Nous constituons votre Dossier d'Information Produit pour l'Europe. Nous rédigeons tous les documents nécessaires et nous gérons l'évaluation de la sécurité avec un toxicologue qualifié. Vous aurez un dossier complet pour mettre votre produit sur le marché.

● **Validation des outils de communication**

Nous vous accompagnons dans la rédaction et la vérification de vos outils de communication : packaging, site internet, brochure... Nous vérifions la conformité et la présence des mentions obligatoires et nous validons vos allégations. Le but est d'avoir un packaging conforme qui donne les bonnes informations et qui n'induit pas en erreur le consommateur.

● **Réalisation de la notification CPNP**

Nous réalisons pour vous la notification CPNP (Cosmetic Products Notification Portal) avant la mise sur le marché de votre produit en Europe. Sur le portail CPNP, les informations doivent être justes et correctement renseignées pour être mises à disposition des autorités compétentes, des centres anti-poisons et structures assimilées. Nous réalisons donc pour vous cette étape.

● **Mise en place de la cosmétovigilance**

La cosmétovigilance est un système de surveillance et d'enregistrement des effets indésirables. C'est à l'entreprise de gérer cette étape. C'est pourquoi nous vous proposons de vous accompagner et de vous former sur la mise en place de la cosmétovigilance au sein de votre entreprise pour vous aider à la gérer et à la comprendre. Nous mettons à votre disposition tous les documents dont vous pourriez avoir besoin pour réaliser cette étape.